



الاتحادية الجزائرية لكرة السلة

X. C A T I + + . C I . E . I + I + . H C C . O + I A A . O . X I + . Z I C U . H +

الرابطة الجهوية الوسطى لكرة السلة

Regional Center Basket-Ball League

Procès-Verbal
Assemblée Générale
ORDINAIRE
du
04 Février 2023

Le quatre du mois de février 2023 à 09h00, s'est tenue au siège du Comité Olympique Algérien sis à Ben Aknoun Alger, l'Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue Régionale Centre de Basket Ball pour l'exercice 2022, conformément aux dispositions contenues dans le Statut de la LRCBB et la réglementation en vigueur.

- **ETAIENT PRESENTS :**

- **Membres du Bureau Exécutif en Exercice :**

Mrs et Mme :

SI YUCEF Sofiane :	Président de la LRCBB.
ZOUAOUI Ahmed :	1 ^{er} Vice-Président de la LRCBB.
AIT ALI SLIMANE Houria :	2 ^{ème} Vice-Présidente de la LRCBB.
MAHMOUDI Abdelhamid :	Secrétaire Général de la LRCBB.
BECHEKER Mourad :	Trésorier Général LRCBB.
MOKHTARI Sid Ali :	Membre LRCBB.

- **Représentants des Clubs Sportif Amateurs présents :**

Mrs.

IGUEDAD Djamel :	Président CSA/ Athletic Club Boumerdes.
MANSOURI Yacine :	Président CSA/ Chabab Riadhi Baladiet Lakhdaria.
NECHADI M'hamed :	Président CSA/ Entente Basketball Sidi Moussa.
TOUATI Salah :	Président CSA/ Etoile Sportive Garidi Kouba.
LALAM Zoubir :	Président CSA/ Garanda Basketball Bouira.
TOUATI Mohamed :	Président CSA/ Union Sportive Birkhadem.
TABOUDOUCHT Rabah :	Président CSA/ Widad Ahly Boufarik.
DJOUDI Redouane :	Président CSA/ Widad Riadhi Aïn Benian.
LIANI Nabil :	Président CSA/ Widad Riadi Baladiet Si-Mustapha.
MEKHELFI Sid Ali :	Membre CSA/ Chabab Riadhi el Ghad (Mandaté).
SADOU Abdelmadjid :	Membre CSA/ Club Riadhi Dunes (Mandaté).
SAHRAOUI Tajeddine :	Membre CSA/ Club Sportif Khemis (Mandaté).
EL GHERS Yassine :	Membre CSA/ Elite Club Blida (Mandaté).
BOUKHARI Said :	Membre CSA/ Jeunesse Sportive Kabylie (Mandaté).
BERKANI Abderrahmane :	Membre CSA/ Union Sportive Menaceur (Mandaté).

○ **Représentants des Ligues de Wilayas présents :**

Mrs :

REFIK Said Bilal :	Président de la Ligue de Blida.
HABI Sofiane :	Président de la Ligue de Bouira.
AYOUNI M. Redha :	Président de la Ligue de Ain Deffla.
DIDOUCHE Djallal :	Membre de la Ligue de Boumerdes (Mandaté).
BELARBI Abdelkader :	Membre de la Ligue Tipaza (Mandaté).

○ **Personnels Technico-administratifs.** (à voix consultative)

Mrs et Mme :

BENDJENNAD Smail.	P/Commission Technique Régionale.
MADI Khaled.	P/Commission Régionale des Compétitions.
GUERRAR Hassiba.	Secrétaire Administrative.

• **ETAIENT ABSENTS :**

Mme.

BENAZOUK Chiraz :	Membre LRCBB.
--------------------------	---------------

Mrs.

AHMED YAHIA Fayçal :	Président CSA/ Association Sportive Jeunesse elKerma.
KOUADRI Fares :	Président CSA/ Chabab Riadhi Baladiat Ahmer El Aïn.
BOUCHEBOUBA Kamel :	Président CSA/ Chabab Riadhi Baladiat Dar el Beida.
BALA Mustapha :	Président CSA/ Itihad Riadhi Djasr Kassentina.
BELAKEHAL Chaouki :	Président CSA / Nadi Riadhi Baladiet Baraki.
ABDELLI Mohamed :	Président CSA / Nadi Riadhi Baladiet Baraki.
BELHADJ Ramzy :	Président CSA / OMSM iliana.
HARCHAOUI Abdelkrim :	Président de la Ligue de Tizi Ouzou.
AIT BRAHIM Yazid :	Président de la Ligue d'Alger.

○ **Ordre du Jour :**

- 1– Adoption du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 06 Mai 2022.
- 2– Lecture et adoption du Bilan Moral et Financier de l'exercice 2022.
- 3– Présentation et adoption du Barème Financier.
- 4– Présentation et adoption des Prévisions Budgétaires 2023.
- 5– Présentation et adoption du Plan d'Action 2023.
- 6– Divers.

La séance a été ouverte par Monsieur SI YUCEF Sofiane, Président de la Ligue Régionale Centre de Basket Ball qui après avoir souhaité la bienvenue à toute l'assistance a donné la parole à Monsieur MAHMOUDI Abdelhamid, Secrétaire Général de la LRCBB pour vérifier le quorum. Il a commencé par rappeler que les Membres Statutaires de l'AGO de la LRCBB sont au nombre de trente (36) et que les **Membres présents** sont au nombre de **vingt (26)**, soit plus des **2/3 des Membres de l'AGO** et par conséquent l'Assemblée Générale Ordinaire de la LRCBB **peut se tenir normalement** conformément au statut et la réglementation en vigueur.

Monsieur SI YUCEF Sofiane, Président de la LRCBB a repris la parole pour rappeler à l'ensemble des Membres de l'Assemblée Générale présents que les Convocations des Membres de l'AGO leur ont été transmises en date du 22 janvier 2023, suivies par tous les documents de l'AGO en date du 25 janvier 2023 et enfin un courrier en date du 31 janvier 2023 les informant que Compte tenu du temps qui nous a été accordé par la Direction du COA et afin d'aborder tous les points inscrits à l'ordre du jour, la lecture du Bilan Moral et Financier de l'exercice 2022 ainsi que du Rapport d'Audit du Commissaire Aux Comptes pour l'exercice 2022 ne sera pas faites sur place compte tenu du temps que cela prendra et qui sera consacré juste pour la lecture et par conséquent, il leur a été demandé de prendre connaissance du contenu de ce Bilan, et de faire part de leurs éventuelles remarques ou toute demande d'éclaircissement lors du déroulement des travaux de l'AGO du 04 Février 2023.

Par la suite Monsieur le Président de la LRCBB a fait la lecture des points inscrits à l'ordre du jour et a demandé aux Membres de l'Assemblée Générale s'il y'avait autre chose à rajouter et à l'unanimité ce dernier a été adopté.

1– Adoption du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 06 Mai 2022.

Compte tenu que le Bilan Moral et Financier de l'Assemblée Générale Ordinaire du 06 Mai 2022 n'a fait l'objet d'aucune remarque de la part des Membres de L'Assemblée Générale, ce dernier a été adopté à l'unanimité.

2– Adoption du Bilan Moral et Financier de l'exercice 2022.

Monsieur SI YUCEF Sofiane, Président de la LRCBB a rappelé aux Membres de l'Assemblée Générale que le bilan moral et financier de l'exercice 2022 leur a été envoyé dix (10) jours avant, à savoir dans les délais réglementaires et a rappelé qu'il a été demandé à sa lecture.

Monsieur le Président de la LRCBB a demandé s'il y'avait des interventions et a ainsi donné la parole à Monsieur BOUKARI Saïd, Secrétaire Général du CSA JSK qui a voulu savoir pourquoi le Bilan Financier reprend généralement les recettes et dépenses mais ne fait pas ressortir le Patrimoine malgré que les textes réglementaires.

Monsieur SI YUCEF a repris la parole pour parler du bilan Financier et a parlé principalement de l'amende de cinq mille (5.000,00 DA) à infliger au Club si un joueur venait à changer son numéro qui lui a été affecté en début de saison.

Monsieur le Président de la LRCBB a proposé de revoir :

- À la baisse cette amende si les Clubs jugeaient nécessaires mais finalement ces derniers ont préféré garder ce montant pour dissuader les Clubs à le faire compte tenu que cela Impacterait négativement le travail des statistiques.
- Il a aussi parlé du montant mensuel infligé au joueur quand ce dernier écope d'une suspension importante en mois et qui bien entendu impactera le montant de l'amende qu'aura à payer le Club conformément aux Règlements Généraux de la FABB.

Monsieur SI YUCEF, Président de la LRCBB a informé les Membres de l'Assemblée Générale que le montant fixé par la LRCBB était de cinq mille (5.000,00 DA) par mois afin d'éviter à ce que le Club ait à payer une très grosse amende.

- Il a aussi expliqué les indemnités des Personnels et particulièrement celles prévues pour le Secrétaire Général et le Trésorier non élus au cas où ils prendraient la décision de leurs postes car actuellement ils ne perçoivent pas d'indemnités en leur qualité de Membres élus.

Monsieur SAHRAOUI Tadjeddine a intervenu pour savoir si le Secrétaire Général ou le Trésorier non élus pouvaient signer des documents Officiels de la LRCBB.

Monsieur SI YUCEF Sofiane, Président de la LRCBB a intervenu pour le rassurer qu'ils pouvaient bien signer des documents officiels une fois qu'ils sont désignés par ses soins et qu'une décision leur a été établie dans ce sens.

A l'issue de toutes ces explications et éclaircissement le Barème Financier a été approuvé.

Monsieur le Président de la LRCBB a aussi donné des explications concernant Bilan Financier où il a donné l'état des recettes (Banque et caisse) au 31/12/2022, l'état des dépenses (Banque et Caisse) au 31/12/2022 ainsi que le solde Banque et caisse au 31/12/2022. Il a aussi donné certaines explications concernant l'état des créances et dettes des Clubs en rappelant que pour les Clubs de la Wilaya d'Alger deux correspondances ont été transmises à la DJSL de la Wilaya d'Alger dans ce sens dans la mesure où cette dernière prendra en charge le paiement des frais d'engagement 2022/2023 ainsi que leurs dettes. Concernant les Clubs de la Wilaya de Ain Defla et selon les dernières informations obtenues, les subventions des Clubs sont au niveau du Contrôleur Financier de la Wilaya.

Monsieur le Président de la LRCBB a informé les Membres de l'Assemblée Générale qu'il avait eu une conversation téléphonique avec Madame la DJSL de la Wilaya de Bouira et que cette dernière l'a rassuré que le paiement se fera avant la fin du mois de Février 2023.

Il a aussi rappelé que la LRCBB ne dispose toujours pas de subvention de la part des Pouvoirs Publics mais comme pour l'année 2022 un dossier de demande de subvention au titre de l'année 2023 a été préparé et remis le 31 janvier 2023 à la Direction Générale des Sports du MJS.

Concernant l'adoption du Bilan Moral et Financier 2022, Monsieur SI Youcef a tenu à informer les Membres de l'Assemblée Générale que conformément à la **circulaire Réf 4744/MAR/2022 du 18 décembre 2022** émanant du **Ministère de la Jeunesse et des Sports et ayant pour objet l'adoption du bilan moral et financier à travers le vote à bulletin secret**, l'adoption du bilan moral et financier 2022 de la LRCBB se fera à bulletin secret.

Ainsi, des bulletins comportant des cases avec adoption ou rejet du bilan moral et financier 2022 ainsi que des enveloppes ont été mis à la disposition des Membres votants de l'Assemblée Générale.

Une urne et un isoloir ont été prévus à cet effet et l'opération de vote s'est déroulée normalement :

Nombre de votants :

- Clubs = 15.
- Liges = 05.

Total votants = 20

A l'issue de l'opération de dépouillement les résultats ont été comme suit :

- **Adoption du Bilan Moral et Financier = 19**
- Bulletin nul = 01

Ainsi, les résultats font ressortir l'adoption à la majorité absolue du Bilan moral et Financier 2022.

3- Présentation et adoption du Barème Financier.

Monsieur SI YUCEF, Président de la LRCBB a fait la lecture du barème financier avec ces différents chapitres : Droits divers, frais de déplacement, indemnités d'arbitrage, indemnités allouées aux différents Comités Techniques (Commissions), les indemnités d'encadrement des Sélections de La Région, les indemnités des Personnels de la LRCBB.

Il a fait remarquer qu'aucun changement n'a apporté au barème financier.

A l'unanimité il a été adopté par tous les Membres présents de l'Assemblée Générale.

4– Présentation et Adoption des Prévisions Budgétaires 2023.

Monsieur SI YOUCEF, Président de la LRCBB a présenté les prévisions budgétaires avec les différents chapitres : frais de fonctionnement, frais de restauration, frais d'assurances, frais médicaux, frais d'organisation des activités sportives, les frais de formation et de recyclage, l'achat de matériel et d'équipements sportifs, la prise en charge des jeunes talents et des Sélections de la Région et les montants prévus à cet effet par chapitre pour un montant global de seize (16) millions de Dinars.

A l'issue de ce bref aperçu relatif aux différents chapitres retenus dans les prévisions budgétaires 2023, ce dernier **a été adopté à l'unanimité par les Membres de l'Assemblée Générale présents.**

5– Présentation et adoption du Plan d'Action 2023.

Monsieur le Président de la LRCBB a donné les grandes lignes du plan d'action de la LRCBB pour l'exercice 2023.

Il a rappelé que pour le moment la LRCBB ne dispose pas de son propre siège qui d'ailleurs nécessitera des moyens financiers pour la prise en charge des frais de location et qu'actuellement on fait du télétravail.

Il a aussi fait remarquer que le plan d'action comporte différents chapitres liés à la compétition, la mise en place des Sélections de la Région, la prise en charge des jeunes talents, la formation et le recyclage pour les entraîneurs, les arbitres et OTM, les passages de grade, les investissements en matière d'acquisition du matériel sportif et des moyens de sécurité et de santé.

Il a insisté sur le fait que toutes ces opérations nécessiteront des moyens financiers et que des opérations de sponsoring à rechercher sont plus que nécessaires pour la prise en charge et la réalisation de certaines opérations.

Monsieur BENDJENNAD Smail Président de la Commission Technique Régionale a suite à l'intervention du Président de la LRCBB relative à l'absence de subvention intervenu pour demander si les Ligues de Wilayas du Centre pouvaient aider dans ce sens la LRCBB.

Monsieur SI YOUCEF, a intervenu pour défendre la cause des ligues de Wilayas qui connaissent d'énormes difficultés au vu de la très faible subvention qui leur ait octroyée.

Monsieur BENDJENNAD Smail Président de la Commission Technique Régionale a repris la parole pour dire qu'il profite de la présence des cinq (05) Présidents de ligues sur sept (07) pour les informer des actions de formations des Entraîneurs qui seront organisées en collaboration de l'Institut des Sports de Ain Benian ainsi que des Ligues et leurs DJSL pour la domiciliation de ces stages.

A l'issue de toutes ces explications quant aux opérations inscrites dans le plan d'action de l'exercice 2022, **les Membres de l'AGO l'ont adopté à l'unanimité.**

6– Divers.

Le Président de la LRCBB a demandé s'il y'avait des points à soulever en divers avant de passer à une présentation du nouveau site web de la LRCBB qui sera opérationnel incessamment.

A signale qu'à la suite de la présentation faite par Madame BAH I Manelle de l'entreprise DEX un débat a été ouvert et qui a laissé ressortir une très grande satisfaction de la part des Membres présents de l'Assemblée Générale.

A la fin des interventions Monsieur SI YUCEF Sofiane a remercié tous les Membres de l'Assemblée Générale présents et de la confiance placée en lui tout en les invitant à redoubler d'efforts et de travailler ensemble dans le même sens car l'objectif est le même à savoir, promouvoir et élever le niveau de pratique de la Discipline à l'échelle de la Région Centre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 11h40'.

<u>Le Secrétaire Général</u> <i>Le Secrétaire Général</i> <i>LRCBB</i> Abdelhamid MAHMOUDI		<u>Le Président de la LRCBB</u> <i>SI YUCEF Sofiane</i>
---	---	--